

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 23 mai 2012 à 18h30 sous la présidence de M. Marc BARBIER, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de M. Thierry DELAMARE, procuration à Mme Edith DESSAINT, Mlle Kelly LAURENCE, excusée, Mlle Juliette MARISSAL, procuration à M. Marc BARBIER, et Mme Agnès DAUBIN, excusée.

Le Maire déclare la séance ouverte et Mme Elisabeth BRUNET est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique qu'afin de régler une facture d'investissement concernant des travaux à la salle polyvalente, il est nécessaire de procéder à des virements de crédit sur le chapitre 21 aux comptes :

- 2188.146 : le programme 146 étant annulé, les crédits prévus à ce programme sont reportés au chapitre 2188,
- 2151.138 : le programme 138 étant annulé, les crédits prévus à ce programme sont reportés au chapitre 2151,
- 2188.201 : le programme 201 étant annulé, les crédits prévus à ce programme sont reportés au chapitre 2188.

Afin de procéder à une régularisation auprès de la MNT, il est nécessaire de procéder à une ouverture de crédit au compte 74121 de 5842 € et à inscrire ce même montant en dépense de fonctionnement au compte 6411.

Enfin concernant la subvention attendue de 3000 € dans le cadre du dispositif IDEAL, il est nécessaire de procéder à une ouverture de crédit au compte 1323 pour 3000 € et à ouvrir des crédits au chapitre 21 pour le même montant.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que par délibération du conseil municipal du 5 avril 2012, la défense des intérêts de la commune dans le cadre de la procédure d'expertise l'opposant à la CUMA DE BROUCHY et à la SCEA EPINETTE du MARAIS, a été confié Maître SAVREUX.

